



Rupture du contrat d'engagement militaire

Par **dju**, le **19/09/2010** à **22:18**

Bonjour, je suis militaire depuis 2 ans et j'ai signé un contrat de 5 ans mais comme beaucoup je ne m'y sens plus bien par rapport à pas mal de choses qui ci passe (stress insomnie crise d'angoisse) bref je veux quitter cet emploi. Il y a des solutions mais l'armée nous bloque et fait tout en sorte pour nous garder. (CDD CDI refusé ...) je voulais savoir si celle que je propose est possible : mon ami est militaire ici au même endroit que moi. nous sommes pacsés. il va être réformé suite à une grave blessure qu'il a eu sur un terrain. il veut déménager et s'installer dans une autre ville. cela est-il possible que je puisse rompre mon contrat pour pouvoir le suivre ? quelles démarches administratives faut-il que je fasse ? Je vous remercie d'avance pour votre aide. bon courage à tous ceux qui cherchent des solutions pour rompre cet engagement.